



Facture impayée entre sarl sur devis signé

Par **benji46**, le **08/08/2009** à **10:35**

Bonjour,rrnrJ ai obtenu une ordonnance en injonction de payer contre un liberal au Tribunal de commerce (suis artisan en sarl)rrnril a fait opposition en pretendant que sa signature sur le devis qu il m a signé etait anterieure a la creation de sa SARL qu il a faitrrnrquelle peut etre ma ligne de defense? dire que c etait une societe de fait? ou parler des faits?rnmrci de votre reponsernbien cordialementrb

Par **Solaris**, le **08/08/2009** à **23:28**

Bonjour,rrnrJe ne comprends pas: il est un professionnel libéral ou une sarl?rrnrSi son argument est qu'il a signé avant la création de la SARL, il y a deux choses à en tirer: c'est qu'il admet qu'il l'a signé et que c'était une société de fait.rnPar conséquent, cela ne désengage vis a vis de votre facture.rnAvez-vous vérifier la date de la création de la SARL?rrnrEn fonction de votre dossier, il serait peut être utile d'appeler en cause le gérant qui a signé.

Par **benji46**, le **25/08/2009** à **11:27**

merci beaucoup pour votre reponse solarisrnoui la debitrice est une sarl d'archirnje perçois mieux mon argumentairernj ai verifié date création sarl rnbien cordialement